
Les Cahiers Lorrains

NAIX-AUX-FORGES (MEUSE) : LES APPORTS DE LA CAMPAGNE DE PROSPECTION PÉDESTRE CARROYÉE DE L'HIVER 1999/2000

Les vestiges de l'agglomération antique de *Nasium* sont répartis sur les finages de trois communes du département de la Meuse : Boviolles, Saint-Amand-sur-Ornain et Naix-aux-Forges, localisées à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Bar-le-Duc.

Etablie à proximité de la confluence de deux cours d'eau, l'Ornain et la Barboure, *Nasium* se situait dans la partie occidentale de la Cité des Leuques, non loin des frontières avec les Cités des Rèmes et des Lingons. Point de convergence de plusieurs voies romaines secondaires, elle était également desservie par les grandes voies reliant Reims à Metz, par Bar-le-Duc et Toul, et Langres à Metz par Toul, ce qui faisait d'elle un carrefour routier d'une certaine importance.

L'intérêt⁽¹⁾ pour cette agglomération s'est révélé très tôt. Ainsi les XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles sont caractérisés par le problème d'identification de *Nasium* avec Nançois, Nancy et Naix-aux-Forges et par les premières découvertes archéologiques⁽²⁾. Mais c'est à partir du XIX^e siècle que sont réalisées les premières fouilles archéologiques d'ampleur. Elles sont menées essentiellement par Claude-François Denis⁽³⁾ durant la première moitié du siècle et par Léon Maxe-Werly⁽⁴⁾ dans le dernier tiers du siècle. Ainsi, Claude-François Denis, qui travailla essentiellement dans le fond de la

1) Pour connaître le détail des découvertes, voir le document de synthèse réalisé par F. Mourot, déposé au Service Régional de l'Archéologie de Lorraine (Metz, 1999) et son article « Recherches récentes sur l'agglomération gallo-romaine de *Nasium* », dans la *RAE* (à paraître, 2001).

2) Legin, 1997, p. 233.

3) Denis, 1818a, p. 76-84 ; 1818b, p. 9-28 ; 1834, p. 1-31 ; 1839, p. 1-60.

4) Maxe-Werly, 1885, p. 112-114 ; 1888, p. 95-105.

vallée, mit au jour des bâtiments publics et privés qu'il localisa minutieusement sur un plan⁵⁾ et dégagea la plupart des mosaïques⁶⁾ découvertes à Naix-aux-Forges. Quant à Léon Maxe-Werly, il surveilla la construction de la voie de chemin de fer en 1874 et son élargissement en 1884. Il mit ainsi à jour plusieurs sépultures au lieu-dit *Le Breuil*⁷⁾. Puis, il porta son attention sur le plateau de *Mazeroie*, de *La Fossotte* et de *l'Equévillon*. A *La Fossotte*, ses travaux lui permirent de « réfuter » l'existence du théâtre relevé par Claude-François Denis en 1833⁸⁾ ; tandis qu'à *l'Equévillon*, il dégagea une construction soignée qu'il assimila à un atelier de ferronnerie⁹⁾.

De 1968 à 1988, sur le plateau de *Mazeroie* fut dégagé un temple où deux états de construction successifs ont été distingués¹⁰⁾. Cette fouille fut la dernière de cette ampleur touchant le site de *Nasium*. Par la suite, des interventions plus ponctuelles dans le temps et plus localisées dans l'espace, dues à diverses constructions, ont permis d'obtenir quelques données supplémentaires¹¹⁾.

Enfin, en 1998, la campagne de prospection aérienne¹²⁾ a considérablement enrichi les connaissances du site. Tout d'abord la superficie estimée de l'agglomération a été réévaluée, passant de 65 ha à près de 120 ha, la classant ainsi parmi les plus grandes agglomérations « secondaires »¹³⁾, sans toutefois faire de *Nasium* un cas isolé en Lorraine. Rappelons que les agglomérations de Tarquimpol (Moselle) et d'Einville-au-Jard (Meurthe-et-Moselle) occupaient, vraisemblablement, une superficie d'environ 100 ha¹⁴⁾. Les photographies aériennes ont apporté de nouveaux éléments au niveau de la topographie urbaine avec la mise en évidence d'îlots d'habitations et d'axes de voirie dans le fond de la vallée, et d'un espace public sur le plateau de *Mazeroie/L'Equévillon*¹⁵⁾.

Après le dépouillement des fouilles anciennes¹⁶⁾ et les résultats de la campagne de prospection aérienne de 1998, il paraissait

5) Denis, 1818a, m. s. 677, Médiathèque de Bar-le-Duc. Mais ce plan n'est valable que pour la première campagne de fouilles réalisées en mars et avril 1818 par C.-F. Denis. Les travaux qu'il mena en 1833 et en 1834 ne furent pas reportés sur un plan.

6) Stern, 1960, p. 67-74, n° 240-251, pl. XLII-LXIII et XLIX.

7) Maxe-Werly, 1885, p. 112-113 ; Legin, 1997, p. 244.

8) Maxe-Werly, 1888, p. 100-103 ; Legin, 1997, p. 241.

9) Maxe-Werly, 1888, p. 104 ; Legin, 1997, p. 241.

10) Legin, 1997, p. 241-243 avec bibliographie antérieure.

11) Boura, Georges-Leroy, 1994, p. 42.

12) Frigério, 1998.

13) Ce terme désigne le groupement intermédiaire entre les « villes » sièges de l'autorité politique, comme par exemple Metz, et les *villae*.

14) Massy, 1994, p. 108.

15) Frigério, 1998 ; Mourot, 1999.

16) Mourot, 1999.

nécessaire d'apporter des précisions supplémentaires aussi bien au niveau de la topographie que de la chronologie de l'agglomération et d'identifier la nature des bâtiments repérés par prospection aérienne.

Ainsi durant l'hiver 1999/2000 s'est déroulée une campagne de prospection pédestre carroyée. Elle entre dans le cadre d'un programme de recherche établi en partenariat avec le Service Régional de l'Archéologie de Lorraine (Ph. Frigério, F. Mourot), dont le but est d'utiliser des techniques combinées d'archéologie non destructrices afin de disposer de suffisamment d'éléments pour étudier et mettre en valeur le site. Nous aborderons la méthode de prospection pédestre employée, les résultats obtenus et une présentation du mobilier archéologique découvert.

Méthodologie de la campagne de prospection pédestre

La prospection pédestre est devenue un outil privilégié dans la détection et la détermination des sites à l'échelle d'une zone et/ou d'une région⁽¹⁷⁾. Mais elle est aussi habilitée à recueillir sur des sites déjà repérés des informations plus poussées, notamment sur leur organisation et sur leur évolution. Il s'agit alors d'une prospection dite intensive⁽¹⁸⁾. C'est ce type de prospection qui a été appliqué dans le cadre de la recherche sur la topographie et sur la chronologie de l'agglomération.

La prospection nécessita l'élaboration d'un quadrillage, dont la trame fut arrêtée à cinq mètres de côté. Le choix de ce maillage était double : d'une part, il semblait pouvoir contrecarrer les actions des diverses opérations⁽¹⁹⁾ survenues sur le site et, d'autre part, il permettait de réaliser une expérience puisque les trames généralement utilisées sont de l'ordre de dix, vingt, voire cinquante mètres⁽²⁰⁾. Ainsi, avec ce maillage fin, nous voulions voir si le rapport temps de prospection/résultats obtenus pouvait rivaliser avec celui des carroyages aux dimensions plus importantes.

Le déroulement de la prospection (fig. 1) s'est fait carré par carré dans le sens de la largeur des parcelles, pour pallier, à la fois, à l'augmentation et à la baisse de l'acuité visuelle du prospecteur.

17) Ferdière, 1998, p. 10.

18) Ferdière, 1998, p. 45-46.

19) Il s'agit, notamment, des fouilles anciennes et des ramassages de surface « sauvages » plus récents, dus à la notoriété du site.

20) Une trame de dix mètres a été mise en place sur un site protohistorique du Hampshire en Grande-Bretagne (Fasham, 1986, p. 21-22), de vingt mètres et de cinquante mètres sur le site des potiers de l'Argonne (Feller, Brulet, 1998, p. 305 et p. 307).

Cette dernière est due à la répétition presque mécanique des gestes entraînant ainsi une lassitude. Mais les conditions météorologiques ont également eut une incidence sur la visibilité en faisant alterner des périodes propices à la prospection (temps nuageux et/ou pluvieux) et des phases moins favorables (temps sec et/ou ensoleillé).

Au sein de chaque carré, la prospection s'est faite en suivant les sillons de labours afin de ne pas enfouir le mobilier archéologique, source d'information, par un piétinement aléatoire.

Tous ces facteurs sont à prendre en considération, car ils peuvent jouer sur les données, or ces dernières doivent être assez homogènes pour être statistiquement comparables⁽²¹⁾.

Tout a été ramassé, c'est-à-dire tout élément d'origine anthropique et exogène, à l'exception des pierres d'un calcaire très dur et celles dites de Savonnières, car elles appartiennent à la géologie locale. Elles ont néanmoins fait l'objet d'un relevé en estimant, à vue d'œil, leur quantité à l'intérieur de chaque carré, exprimée en pourcentage. Le fait de tout récolter permet d'observer le matériel « hors site » ou appelé « bruit de fond » qui provient de l'amendement des terres et distinguer ainsi les zones de fumage préférentielles. Pour illustrer notre propos, prenons l'exemple des tessons de céramique. Sur les 6 091 ramassés, 834 sont datables des périodes médiévale et moderne. Ils sont plus largement présents au fur et à mesure que l'on se rapproche de Naix-aux-Forges, indiquant par là une mise en culture préférentielle à proximité immédiate du village.

Le mobilier archéologique de chaque carré a été réuni dans un sachet identifié par une lettre, indiquant la rangée, et par un chiffre, restituant l'emplacement du carré au sein de cette rangée. En plus de cette double identification, les sachets comportaient la mention du lieu-dit, parfois accompagnée, elle aussi, d'un numéro lorsque plusieurs parcelles étaient localisées au même lieu-dit.

Enfin, devant la petite taille, mais homogène, du mobilier archéologique, nous avons pris le parti de comptabiliser un par un les artefacts. Ce choix permet de faire apparaître plus facilement et rapidement les concentrations d'un type de mobilier sur une carte de répartition spatiale.

Toutes ces informations ont été soigneusement enregistrées sur des fiches-inventaires (fig. 2), très détaillées, qui constituent la base de notre travail.

Pour conclure sur la méthodologie de la prospection pédestre, il faut indiquer que la campagne ne s'est pas déroulée sur l'ensem-

21) Ferdière, 1998, p. 46.



Fig. 1 : Prospection carroyée au lieu-dit « Les Soylières ».

FICHE-INVENTAIRE DU MOBILIER DECOUVERT

Commune : Naix-aux-Forges (Meuse)

Lieux-dits :

Parcelle(s) n° :

Carré n° :

Conditions de visibilité : bonne ; moyenne ; mauvaise

Pierre : % total estimé sur l'ensemble du carré :

- de Savonnières :
- rubéfiée :
- autre type : , à préciser :

Types d'objets :

Construction	Nbr.	Céramiques	Typo.	Tech.	Réf.	Nbr.	Céramiques méd./mod.	Nbr.
Tuiles (totales)		Sigillées ind.					Sans engobe	
<i>Imbrices</i>		Sigillées lisses					Engobe	
<i>Tegulae</i>		Sigillées ornées					Vernissées vertes/jaunes	
Fragments de lauzes		Engobées					Vernissées sombres	
Ardoises		Métallescentes					Grès	
Dalles		Gallo-belges					Faïences	
Briques		Com., claires fines					Porcelaines	
Tubulures		Com., claires gross.					Céram. protohistoriques	
Pilettes		Com., sombres fines					Céram. haut Moyen-Age	
<i>Suspensura</i>		Com., sombres gross.					Mobiliers métalliques	
Tuileaux		Dégraissants coquilliers					Fer	
Marbres		Craquelées bleutées					Bronze	
Tesselles de mosaïques		Céram. dorées/micacées					Autres :	
Enduits peints		Amphores					Scories	
Stucs		<i>Dolia</i>					Os	
Fragments de meules		Autres					Verres	
TCA Indéterminées								

Fig. 2 : Fiche-inventaire du mobilier découvert.

ble de la superficie estimée de l'agglomération, à savoir près de 120 ha, pour des raisons essentiellement matérielles et temporelles. Une zone (fig. 3) a été préalablement définie en fonction des résultats des fouilles du XIX^e siècle et de la qualité des informations de la prospection aérienne de 1998. Elle s'étend sur environ 17 ha, entre la route départementale de Ligny-en-Barrois à Gondrecourt-le-Château et le bief, comprenant les lieux-dits suivants : *Au Parterre*, *Au Gros Terme*, *Aux Janons*, *Les Tussottes*, *Roie Bâtorges*, *Le Poirier Couchot*, *Les Soylières* et *Moronpré*. Néanmoins, seules les parcelles labourées ont été retenues pour la campagne de prospection afin d'obtenir des informations susceptibles d'être confrontées les unes par rapport aux autres. En effet, la technique de prospection varie en fonction de l'occupation des sols. On ne prospecte pas de la même manière en milieu labouré, boisé ou en prairie et les résultats s'en ressentent⁽²²⁾.

Ainsi, environ 5 ha ont été réellement étudiés et les résultats furent particulièrement convaincants sur les deux plus grandes parcelles, à savoir les *Tussottes-Roies Bâtorges* et les *Soylières*. Ce sont elles qui ont enrichi les connaissances sur l'agglomération.



Fig. 3 : Localisation de la zone prospectée par rapport aux découvertes archéologiques et aux résultats de la campagne de prospection aérienne.

22) Fasham, 1986, p. 19-28.

Les apports de la campagne de prospection pédestre carroyée (fig. 4)

Méthodologie des cartes de répartition

Pour chaque type de mobilier archéologique a été réalisé une carte de répartition. Lorsque les quantités ramassées étaient quantitativement faibles, il était alors possible de les faire figurer en attribuant à chaque valeur différente une couleur définie.

Lorsque les données numériques étaient trop importantes, il a fallu appliquer une autre méthode de représentativité. Nous avons d'abord essayé de regrouper de façon aléatoire les différentes valeurs, mais les résultats obtenus ne donnaient pas une entière satisfaction. En effet, ils n'étaient pas assez proches de la réalité observée sur le terrain. Nous avons alors eu recours aux mathématiques. Ainsi, les regroupements de valeurs sont le résultat du calcul des écarts-types qui ont l'avantage de rendre compte de la dispersion des distributions normales et donc de donner une idée plus conforme des observations faites sur le terrain lors de la prospection.

Sur ces cartes figurent, à la fois et systématiquement, les concentrations et les absences d'une catégorie de mobilier. La confrontation de ces deux données jointes aux résultats des fouilles anciennes et de la campagne de prospection aérienne apportent des données supplémentaires et inédites ou en confrontent d'autres, comme nous allons pouvoir le constater.

Carte de synthèse⁽²³⁾

La mise en évidence des sept rues aux *Tussottes-Roies Bâtorges* et aux *Soylières* s'est faite à partir des cartes des épandages de pierres, des résultats de la prospection aérienne et, pour certaines d'entre elles, de l'existence d'un micro-relief observée lors de la prospection.

Ainsi, le champ des *Tussottes-Roies Bâtorges* est traversé par trois rues dans sa largeur : la « rue » 1 est parallèle à la rangée A, la « rue » 2 est située au niveau de la rangée O, et la troisième au niveau de la rangée AD. Enfin, une quatrième rue est localisée au nord de la parcelle. Il s'agit de la « rue 7 » qui traverse également de part en part la parcelle des *Soylières*, du carré BK-01 au carré C-04. Enfin, cette parcelle coupée par cinq rues : les « rues » 2 et 3,

23) Dans un souci de clarté, nous avons fait figurer sur la carte de synthèse uniquement les zones où les concentrations du mobilier archéologique sont les plus importantes et donc les plus significatives.

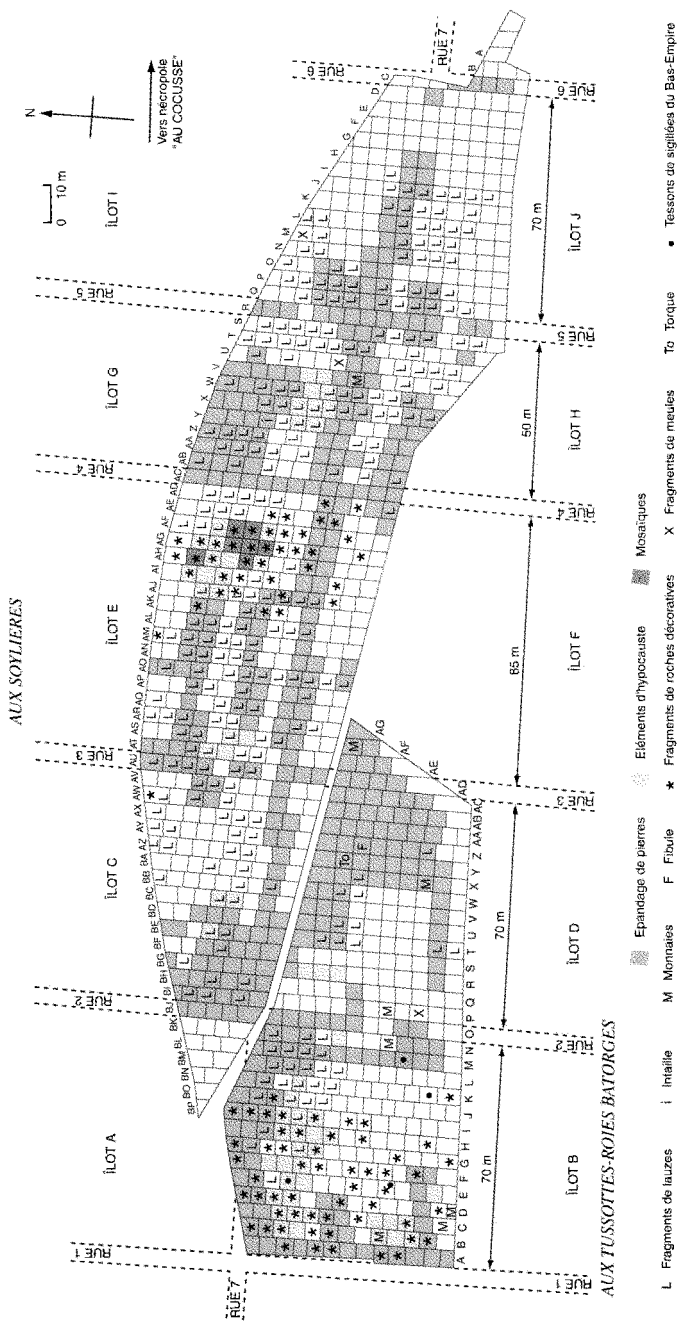


Fig. 4 : Carte de synthèse des informations observées lors de la prospection pédestre carroyée (Nasium - 2000).

qui proviennent des *Tussottes-Roies Bâtorges* et qui se prolongent aux *Soylières*, les « rues » 4, 5 et 6 localisées respectivement aux rangées AC, R et C. Ce sont ces trois dernières « rues » qui ont été révélées par la présence d'un micro-relief.

En 1818, Cl.-F. Denis avait dégagé une « rue » constituée de graviers liés à la chaux et de cinq mètres de large. Cette dernière donnée semble être confirmée aux *Soylières* où les épandages de pierres sont bien nets, surtout au niveau des « rues » 2, 3, 4, 5 et 6. Quant à leur structure, elle n'a pas pu être vérifiée sur le terrain.

Le réseau des « rues » a mis en évidence dix îlots de tailles variables, occupés de la première moitié du I^{er} siècle après J.-C. jusqu'au IV^e siècle après J.C. :

Ilot A : il a été trop peu prospecté et les données recueillies sont trop insuffisantes pour avancer une interprétation.

Ilot B : l'épandage des pierres ébauche un carré dont les côtés ouest, nord et est sont bien visibles. Le côté ouest occupe toute la bande A ; le côté nord s'étend de la bande A à la bande O ; le côté est concerne les bandes M et N, mais avec une préférence pour la rangée M où s'observe un épandage sur toute la longueur. De plus, en confrontant les résultats de la fouille archéologique de Claude-François Denis dans cette parcelle en 1818, cette rangée M correspondrait à l'emplacement de vestiges que l'archéologue assimila à un « portique »⁽²⁴⁾, au vu du mobilier archéologique composé de fûts et de bases de colonnes, et de chapiteaux⁽²⁵⁾. En revanche, au sud, aucun épandage de pierres ne permet de dessiner les limites probables de l'édifice. Néanmoins, les trois côtés définis enserrment un mobilier archéologique très riche.

Ainsi, la présence abondante de fragments de lauzes, d'*imbrices* et de *tegulae* indique l'existence d'une toiture mixte. Notons, que les concentrations de tuiles correspondent à celles des éléments de chauffage par hypocauste.

Cette partie de la parcelle a livré 105 fragments de roches décoratives parmi lesquels nous trouvons des porphyres verts, rouges et noirs, des brèches, des marbres blancs saccharoïdes, du cipolin et des grès roses et rouges. Ces roches étaient utilisées en placage, en marqueterie murale et en dallage.

Treize fragments d'enduits peints de très petites tailles (de 2 à 3 cm²) et six fragments de stucs ont été localisés à l'intérieur du bâtiment. Les enduits peints sont de couleurs variées mais avec une prépondérance de rouge. La décoration murale de ce bâtiment

24) Denis, 1818a, f. 78 ; 1818b, p. 7 ; Mourot, 1999, p. 8.

25) Denis, 1818a, f. 78 ; 1818b, p. 6 ; Mourot, 1999, p. 8.

comporterait des enduits peints et des stucs. Mais leur faible représentativité invite à la prudence : en effet, ces fragments pourraient provenir d'épandage.

Enfin, de très nombreux fragments de briques strigilées (215 au total) et de pilettes (103) ont été ramassés. De même, la présence de tuileau a été perceptible malgré la fragilité de ce matériau. Ces trois éléments indiquent la présence d'hypocaustes.

En résumé, nous sommes en présence de thermes publics occupant la totalité d'un îlot de 70-75 m de côté. Ils posséderaient plusieurs hypocaustes, une riche décoration intérieure composée de roches décoratives et probablement d'enduits peints et de stucs. Ainsi, un second ensemble balnéaire vient s'ajouter au premier découvert par Claude-François Denis au lieu-dit le *Gros Terme*, le 11 mars 1818⁽²⁶⁾. Par ses dimensions supposées, il serait plus grand que les thermes de Bliesbruck⁽²⁷⁾.

Ilot C : par l'observation des lauzes et des épandages de pierres, il est possible d'observer la présence de bâtiments aux limites et aux fonctions non définies. Cette prudence résulte de la faiblesse du mobilier archéologique issu de cet îlot.

Ilot D : les épandages de pierres et de lauzes dénotent un espace construit sur 70 m de longueur et sur 60 m de largeur environ. Mais c'est assez flou. Le mobilier archéologique ramassé est semblable à celui du bâtiment de l'îlot B, mais en quantité nettement plus faible. Se pose alors le problème de savoir si les artefacts proviennent ou non de l'édifice de l'îlot B. Notons toutefois la présence de fragments d'amphores, de *dolia* et de meule qui indiqueraient un bâtiment à usage domestique.

Ilot E : il se distingue des autres îlots par sa longueur de 85 m et par la richesse de son mobilier archéologique. Des épandages de pierres sont nettement visibles dans la partie ouest de l'îlot. Dans la partie est, l'emplacement des murs semblent moins nets. Toutefois, dans les rangées AK, AJ et le long de la « rue » 7 se dessinent de probables murs.

C'est dans cet îlot qu'il a été possible de mettre en évidence une ou plusieurs mosaïques. En effet, en ne conservant que les zones où la concentration de tesselles⁽²⁸⁾ est significative, nous observons un épandage de 175 m², localisé en AH-09, AH-11, AH-12, de AG-08 à AG-11, AF-09 et AF-10. Or, toutes les mosaïques⁽²⁹⁾ découvertes à Naix-aux-Forges ont une superficie comprise entre

26) Denis, 1818a, f. 75-76 ; 1818b, p. 3-5 ; Mourot, 1999, p. 7.

27) Petit, Schaub, 1995, p. 41.

28) Ces zones comptabilisent vingt-cinq tesselles ou plus par carré.

29) Stern, 1960, p. 67-74, n° 240-251.

1,47 m² et 22,8 m². D'où l'hypothèse de l'existence de plusieurs mosaïques. Ces dernières pourraient donc s'ajouter aux mosaïques découvertes dans cette parcelle au XIX^e siècle⁽³⁰⁾.

A côté des mosaïques, deux cent soixante fragments de roches décoratives ont été ramassés. Ces roches étaient utilisées en dallage, en placage et en marqueterie attestée par la présence de petits éléments de formes triangulaire, rectangulaire et trapézoïdale. Comme pour les thermes de l'îlot B, nous trouvons essentiellement des porphyres verts, rouges, noirs ; des brèches aux couleurs variées, du cipolin, des marbres blancs saccharoïdes et des grès roses. Toutefois, notons que les porphyres sont ici nettement majoritaires par rapport à l'îlot B. Il faut également signaler la découverte d'un fragment de tête, en marbre blanc saccharoïde, durant l'hiver 2000-2001. Les différentes composantes de ce visage d'homme sont finement rendues et travaillées (moustache, barbe, joue, nez, etc.) pour exprimer une certaine souffrance ou colère (bouche largement entrouverte). Cet élément architectural devait appartenir à une frise.

Enfin, des épandages de tuileaux, de fragments de briques stri-gilées, de pilettes et de tuiles attestent la présence d'un système de chauffage par hypocauste, de superficie limitée et situé à proximité immédiate des mosaïques.

Malgré l'ensemble de ces données, il n'est pas possible de déterminer avec précision la nature des établissements qui compo-saient cet espace : demeures privées luxueuses ou édifices à voca-tion publique.

Ilot F : il a été trop peu prospecté pour permettre une possible interprétation des résultats. Les épandages de pierres observés le long du chemin agricole actuel peuvent être dus à un épierrage de la parcelle.

Ilot G : il se distingue des autres par son étroitesse. Des épandages de pierres et de lauzes indiquent la présence de bâtiments. Par la présence d'un hypocauste et de fragments de meule, il pour-rait s'agir à nouveaux de bâtiments domestiques.

Ilot H : la possible présence de bâtiments est matérialisée essentiellement par les épandages de lauzes. En effet, les épandages de pierres sont ici peu significatifs. Enfin, la pauvreté du mobilier archéologique ne permet pas de préciser davantage la nature de ces bâtiments.

Ilot I : comme pour l'îlot H, les lauzes indiquent l'existence probable de bâtiments. Mais il faut remarquer l'absence d'épanda-

30) Denis, 1834, f. 20-23.

ges de pierres et de lauzes dans la partie est de cet îlot. Il peut s'agir d'un espace ouvert, de type jardin, d'une cour ou, plus vraisemblablement, d'un terrain nu vu la proximité d'une des nécropoles de l'agglomération⁽³¹⁾.

Îlot J : possède les mêmes caractéristiques que l'îlot I.

Ainsi, la réalisation de cartes de répartition spatiale de l'ensemble du mobilier archéologique permet de montrer les apports de la campagne de prospection pédestre. Il serait bienvenu de présenter, dans ses grandes lignes, le contenu de ce mobilier.

Présentation du mobilier archéologique découvert⁽³²⁾

Les éléments de décoration

Ils comprennent les « roches décoratives », c'est-à-dire toutes les roches qui ont pu être utilisées dans l'ornementation, sans être pour autant de véritables marbres.

Les 486 fragments de roches décoratives⁽³³⁾ ramassées offrent une grande diversité dans leur nature, dont les éléments principaux sont les porphyres verts, noirs et rouges, dits d'Égypte, qui représentent 31 % de la totalité des fragments ramassés ; les brèches (19,3%) aux couleurs variées et nombreuses ; les grès (18,7%) et les marbres (10,7%), dont une majorité de marbre blanc saccharoïde. Si ces types de roches se rencontrent également à Grand, leurs proportions sont toutefois différentes. Ainsi, les porphyres sont nettement moins présents au sanctuaire de Grand⁽³⁴⁾.

Ces roches décoratives étaient employées en dallages, en placage et en marqueterie murale. Ces diverses utilisations ont pu être déterminées pour le dallage par des épaisseurs supérieures à 20 mm ; pour le placage pariétal par l'existence d'éléments de plinthes (fig. 5), par la présence de traces de ciment et/ou de trous (localisés dans l'épaisseur du fragment) indiquant l'emploi de tenons pour une meilleure fixation. Quelques exemplaires de ces tenons ont été découverts lors de la campagne de prospection. Ils sont en fer et non en bronze comme à Grand⁽³⁵⁾.

Quant à la marqueterie murale, ou *opus sectile* pariétal, elle est attestée par la présence de fragments aux formes géométriques,

31) Mourot, 1999, p. 30.

32) Pour le détail du mobilier découvert, voir notre DEA et le rapport déposé au SRA de Lorraine, Metz (Mourot, Frigério, Nikiforoff, 2000).

33) Etude réalisée par Monsieur Ph. Frigério.

34) Information de Monsieur J.-P. Bertaux.

35) Information de Monsieur J.-P. Bertaux.

essentiellement rectangulaire et trapézoïdale, et aux épaisseurs comprises entre 2 et 7 mm (fig. 5). Le site de Naix-aux-Forges n'est pas le seul à offrir des vestiges d'*opus sectile* pariétal. Ainsi, à Grand⁽³⁶⁾, à Liffol-le-Grand⁽³⁷⁾ et à Bliesbruck⁽³⁸⁾ dans les thermes. Enfin, la découverte d'un fragment de grès rose sculpté en forme de grappe de raisin et celui en marbre blanc saccharoïde de tête d'homme dans la parcelle sise aux *Soylières* indiqueraient une autre utilisation possible des roches décoratives.

Il est difficile d'indiquer avec précision l'origine géographique de toutes ces roches décoratives sans avoir pratiqué une multitude d'analyses scientifiques. En l'absence de tels examens, les origines proposées sont à prendre avec prudence.

Ainsi, 49% de ces roches auraient une origine locale, c'est-à-dire qu'elles proviendraient notamment des Vosges et des Ardennes, et 9% une origine extra-régionale (issues probablement de Saint-Béat en Haute-Garonne, de Chemtou en Tunisie, d'Italie, de Grèce et d'Égypte). Enfin, les 42% restant sont indéterminés du fait des limites de la technique de détermination utilisée, basée essentiellement sur l'aspect extérieur des fragments.

Les tesselles de mosaïques entrent également dans la catégorie des éléments de construction. Au total 1 016 tesselles ont été ramassées. Elles sont issues principalement de la parcelle localisée aux *Soylières*. Elles sont de deux natures : en pierre et en pâte de verre. Celles en pierre sont en très forte majorité (96,6%) et sont de cinq couleurs : rouge, blanc, gris clair, gris foncé et noir, avec une nette prépondérance du blanc et du gris foncé. Les tesselles en pâte de verre comptent une plus large palette de couleurs avec une majorité de bleu (34%). Trois formes ont pu être distinguées : carrée (82% des tesselles), rectangulaire (17%) et triangulaire (1%). Les tailles des tesselles varient beaucoup, allant de 5 mm de côté à plus de 20 mm. Enfin, l'importance numérique des tesselles et la présence de tuileau laissent craindre un état dégradé de la ou des mosaïques présentes en sous-sol.

La céramique

Un total de 6 091 tessons de céramique a été ramassé, dont 86,3% sont attribuables à l'époque gallo-romaine. Dans l'ensemble, leur état de conservation est assez décevant : beaucoup ont perdu

36) Information de Monsieur J.-P. Bertaux.

37) Stern, 1960, p. 55-56, n° 212.

38) Information de Monsieur J.-P. Petit.

leur patine et sont très fragmentés, ce qui rend l'étude typologique³⁹⁾ délicate (fig. 6). Ces tessons se répartissent dans trois grandes catégories de vaisselle (fig. 7).

Il y a tout d'abord la vaisselle de table avec la céramique sigillée, celle dite engobée, métallescente, gallo-belge et micacée. Les tessons provenaient d'assiettes, de bols, de gobelets, de bouteilles, de pots à lèvre mince ou moulurée, de jattes.

La deuxième catégorie est la vaisselle culinaire qui regroupe la céramique commune claire fine et à pâte sableuse, celle dite à dégraissant coquillier, la céramique craquelée bleutée, la céramique marbrée et les mortiers. Il s'agit essentiellement de marmites, pots, jattes, et couvercles.

Enfin, la troisième catégorie est celle de la vaisselle de stockage et de transport avec des fragments d'amphores et de *dolia*.

Tous ces tessons de céramique correspondent à une occupation du site de la première moitié du I^{er} siècle jusqu'au IV^e siècle après J.-C. avec une très nette représentativité des II^e et III^e siècles. Enfin, ils indiquent une prépondérance des productions de l'Argonne aux II-IV^e siècles après J.-C.

Les objets métalliques

Un demi-torque⁴⁰⁾ à tampons pleins coniques a été découvert aux *Tussottes-Roies Bâtorges*. Son décor, composé de fines moulures hachurées, d'une suite de deux ou trois chevrons réalisant des méandres où dans chaque courbe se rencontrent un chevron et trois ocelles, permet de le dater de l'extrême fin du V^e siècle et du début du IV^e siècle av. J.-C. L'importance de la découverte de ce torque est double. Tout d'abord, parce qu'elle s'inscrit dans une époque encore très peu représentée en Lorraine. Les exemples les plus proches géographiquement sont Halignicourt (près de Saint-Dizier), Bussy-Vecqueville (près de Joinville) en Haute-Marne et Nançois-sur-Ornain en Meuse⁴¹⁾. Ensuite, parce qu'il vient confirmer l'occupation du fond de la vallée au début de l'époque La Ténienne.

Lors de la prospection pédestre, dix pièces de monnaies⁴²⁾ ont été ramassées. Neuf d'entre elles proviennent de la parcelle des

39) Il s'agit pour l'instant d'un simple inventaire typologique de la céramique ramassée. Une étude technologique et typologique est en cours de réalisation.

40) Le torque a été examiné par Monsieur Jean-Jacques Charpy, Conservateur du Musée d'Épernay (Marne), grâce à l'intervention de Monsieur Olivier Caumont, Conservateur au SRA de Lorraine.

41) Information de Monsieur J.-J. Charpy.

42) Etude numismatique réalisée par Monsieur D. Kirbach.

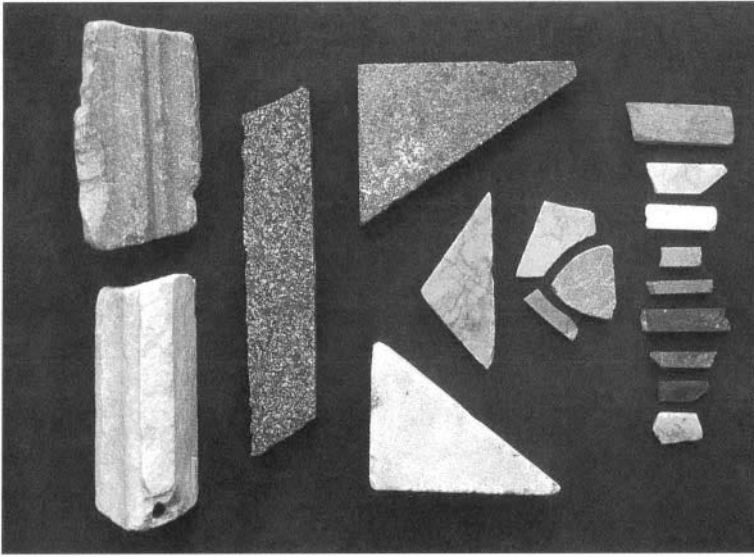


Fig. 5 : Echantillons de roches décoratives probablement utilisées en placage pariétal et en *opus sectil* (Nasium - 2000).

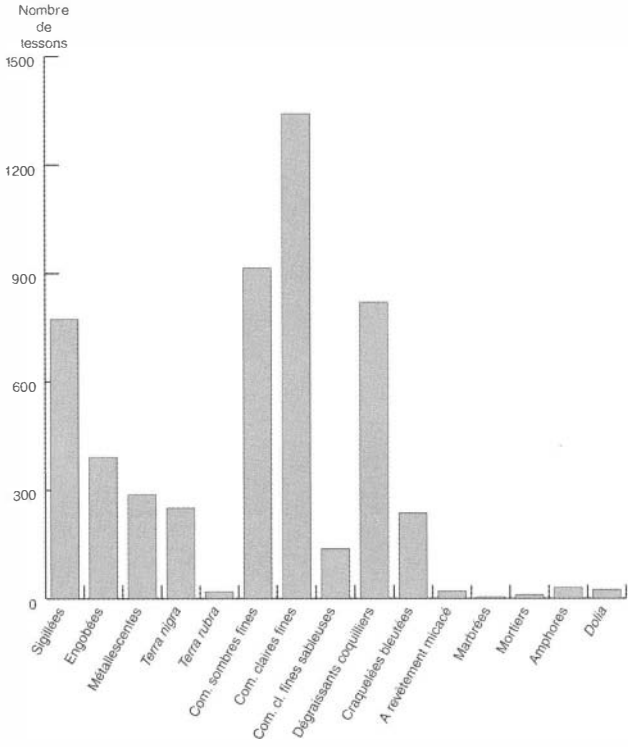


Fig. 6 : Les céramiques ramassées à Naix-aux-Forges (Nasium - 2000).

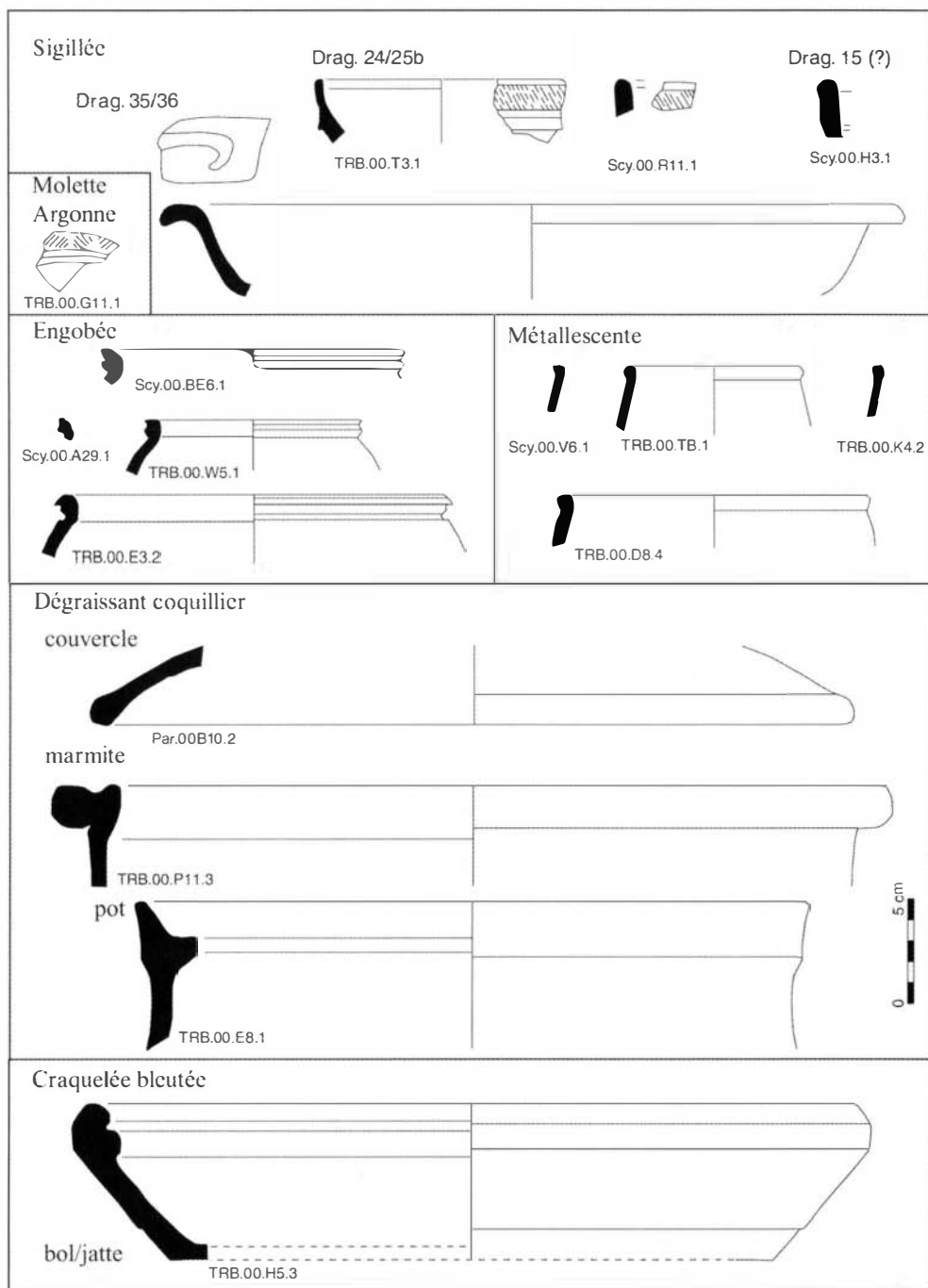


Fig. 7 : Echantillons de tessons de céramique (*Nasium* - 2000).

Tussottes-Roies Bâtorges, la dixième des *Soylières*. Elles sont en bronze pour huit d'entre elles, une est en argent et la dernière recouverte d'or. Leur étude numismatique indique une chronologie s'échelonnant de 217-218 après J.-C. à 392-394 après J.C. Mais, huit monnaies sont comprises entre 250 et 300 après J.-C. Ainsi, comme pour la céramique, l'étude des monnaies montre une diminution du mobilier du Bas-Empire.

Les *Tussottes-Roies Bâtorges* ont également livré une fibule émaillée de forme géométrique, mais abîmée. Le motif principal est circulaire et présente en son centre un bouton relevé, terminé en pointe, à partir duquel se développe une série de cercles concentriques aux couleurs variées (vert, rouge foncé et blanc rosé). Six petits cercles, régulièrement espacés, sont répartis autour du motif central et quatre d'entre eux ont livré des traces de couleur bleue. Enfin, la fibule se termine par deux proéminences triangulaires, dont l'une est brisée. Par rapprochement avec une fibule⁽⁴³⁾ du même type retrouvée dans la *villa* de Saint-Ulrich (Moselle), elle a pu être datée des II-III^e siècles après J.-C.

Une intaille en pâte de verre

Il s'agit d'une petite intaille en pâte de verre imitant le nicolo⁽⁴⁴⁾, de forme ovale et de surface plane. Mais, le bijou présente une pâte de mauvaise qualité avec des aspérités et des trous qui ne facilitent pas la lecture du sujet gravé, d'autant plus que ce dernier est mal réalisé. Néanmoins, il est possible d'observer un homme nu, orienté de trois quart, sa jambe droite légèrement repliée, tenant dans sa main droite un objet indéterminé de forme ovale. Aux pieds du personnage, se trouve une cavité dont il est difficile de dire s'il s'agit d'un objet, d'un animal ou tout simplement d'une cassure. Une intaille⁽⁴⁵⁾ similaire a été découverte à La Rochefoucauld (Charente). Par sa nature, ses défauts de fabrication et son sujet, cette intaille peut être datée des II-III^e siècles après J.-C.⁽⁴⁶⁾

En résumé, l'ensemble du mobilier s'échelonne du deuxième âge du Fer (le torque) au IV^e siècle après J.-C. (une monnaie d'Eugène (392-394) et la céramique sigillée à molette d'Argonne). Mais il faut noter la très forte prépondérance du mobilier datant des II-III^e siècles après J.-C. (pièces de monnaie, fibule, intaille,

43) Rosol, 1981, pl. III, n°21.

44) Le nicolo est une variété d'agate, remarquable par ses couches parallèles et concentriques de deux couleurs : l'une claire (bleu ciel le plus souvent) et l'autre plus sombre (noir ou bleu marine) [Guiraud, 1996, p. 32].

45) Guiraud, 1988, pl. LXVII, n°593.

46) Guiraud, 1996, p. 37, p. 58, p. 71-72 et p. 95.

céramique), période qui correspondrait vraisemblablement à la période de prospérité pour l'agglomération⁽⁴⁷⁾.

La pauvreté du mobilier du I^{er} siècle peut s'expliquer par le fait que les couches archéologiques ne sont pas encore trop attaquées par les labours, alors que celle de l'Antiquité tardive indiquerait une perte de l'importance du site de *Nasium*, due à des difficultés structurelles et économiques⁽⁴⁸⁾.

* *
*

En conclusion, l'utilisation d'un maillage de cinq mètres a largement répondu aux attentes puisqu'il a mis en évidence, aux *Tussottes-Roies Bâtorges* et aux *Soylières*, dix îlots comportant des thermes publics (îlot B) et des bâtiments, à caractère plus ou moins privés, munis de petits hypocaustes (îlots C, E et G) et, parfois, d'une luxueuse décoration intérieure (îlot E), et qu'il a confirmé les observations de Claude-François Denis de 1818 et de 1833-1834. De plus, ces îlots d'habitat, de formes géométriques et de dimensions variables, sont encadrés par sept « rues » larges de cinq mètres environ.

Les études sur la céramique et sur les monnaies ont indiqué une occupation de la première moitié du I^{er} siècle après J.-C. jusqu'à l'extrême fin du IV^e siècle après J.-C. La faiblesse du mobilier du Haut-Empire s'explique par le fait que les couches les plus précoces ne sont pas encore atteintes par les labours. Quant à la rareté des artefacts du IV^e siècle, elle peut s'expliquer par une perte de l'importance structurelle et économique du site.

En plus des données topographiques et chronologiques, la prospection pédestre donne également une idée de l'état de conservation des substructions enfouies dans le sol. Les épandages de pierres, le millier de tesselles ramassées associé aux fragments de tuileaux, laissent craindre une forte dégradation des vestiges antiques dans certains secteurs de l'agglomération.

Ce travail illustre pleinement le rôle des techniques d'archéologie non destructives qui permettent d'obtenir des informations de qualité et inédites, telle la localisation d'un second ensemble thermal.

47) Mourot, 1999, p. 34.

48) Mourot, 1999, p. 35.

Enfin, toutes les phases de la campagne de prospection pédestre ont occupé trois mois et dix-sept jours, dont un mois pour la prospection proprement dite réalisée par une seule personne ; dix-sept jours de nettoyage du mobilier ont mobilisé deux personnes, le dessin et la comptabilisation des tessons de céramique, dix-neuf jours ; la pré-étude du mobilier céramique, sept jours ; la détermination des roches décoratives, un mois ; l'inventaire de tous les éléments de construction, huit jours.

Cette contribution est le résumé d'une partie de notre mémoire⁽⁴⁹⁾ de DEA, intitulé *Essai de recherches sur la topographie et sur la chronologie de l'agglomération antique de Nasium (Naix-aux-Forges, Meuse) à l'aide de la prospection pédestre carroyée*.

Nadine NIKIFOROFF

Bibliographie

Boura, Georges-Leroy, 1994 : Boura (F.), Georges-Leroy (M.). – Naix-aux-Forges : *Les Poirières. Bilan scientifique régional*, 1994, p. 42.

Denis, 1818a : Denis (C.-F.). – *Journal de fouille en 1818, castramentation du Châtel, du Pléen, du Cirque*, m. s. 677, 1818, Médiathèque de Bar-le-Duc, folio, p. 74-86.

Denis, 1818b : Denis (C.-F.). – Essai archéologique sur Nasium, ville des anciens Leucois dont l'emplacement se trouve au centre d'un triangle qui a Ligny, Gondrecourt, Commercy à ses extrémités. *Narrateur de la Meuse*, 1818, p. 9-28.

Denis, 1834 : Denis (C.-F.). – *Fouilles sur le sol de l'antique Nasium exécutées en 1833 et 1834*, m. s. 85T1-8, 1834, Archives Départementales de la Meuse, 31 p.

Fasham, 1986 : Fasham (P.-J.). – Approches de la prospection systématique. In Ferdière (A.) et Zadora-Rio (E.), *La prospection archéologique, paysage et peuplement. Actes de la table ronde des 14 et 15 mai, Paris. Documents d'Archéologie Française*, Paris, Editions de la Maison des Sciences et de l'Homme, 1986, p. 19-28.

Feller, Brulet, 1998 : Feller (M.), Brulet (R.). – Recherche sur les ateliers de céramique gallo-romaine. Prospection inventaire dans le massif de Hesse et le site de production des Allieux 1. *Archeologia Mosellana*, 3, 1998, p. 298-363.

Ferdière, 1998 : Ferdière (A.). – Les prospections au sol. In Ferdière (A.) (dir.), *La prospection*. Paris, Editions Errance, 1998, p. 9-77.

Frigério, 1998 : Frigério (Ph.). – Prospection aérienne. Service Régional de l'Archéologie de Lorraine, Metz, 1998.

49) Nikiforoff, 2000.

Guiraud, 1988 : Guiraud (H.). – *Intailles et camées de l'époque romaine en Gaule*. 41^e supplément à *Gallia*, Paris, Editions du CNRS, 1988, 236 p., LXVIII pl.

Guiraud, 1996 : Guiraud (H.). – *Intailles et camées romaines*. Paris, Editions Picard, 1996, 192 p.

Legin, 1997 : Legin (L.). – Naix-aux-Forges, *Nasium* : de l'*oppidum* gaulois à la ville romaine. In Massy (J.-L.) (dir.), *Les agglomérations secondaires de la Lorraine romaine*, Paris, 1997 (Annales Littéraires de l'Université de Besançon, 647), p. 232-252.

Massy, 1994 : Massy (J.-L.). – Les agglomérations secondaires en Lorraine. In Petit (J.-P.), Mangin (M.) (dir.), *Les agglomérations secondaires. La Gaule Belgique, les Germanies et l'Occident romain. Actes du colloque de Bliesbruck – Reinheim / Büche (octobre 1992)*. Paris, Editions Errance, 1994, p. 107-108.

Maxe-Werly, 1885 : Maxe-Werly (L.). – Note sur diverses antiquités récemment découvertes à Naix (Meuse). *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, 1885, p. 112-114.

Maxe-Werly, 1888 : Maxe-Werly (L.). – Rapport adressé au Ministre de l'Instruction publique sur les fouilles faites à Nasium dans le courant de l'année 1886. *Mémoire de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc*, 2^e série, 7, 1888, p. 95-105.

Mourot, 1999 : Mourot (F.). – *Nouvel état des connaissances sur l'agglomération antique de Nasium (Meuse)*, Service Régional de l'Archéologie de Lorraine, Metz, 1999, 36 p.

Mourot, Frigério, Nikiforoff, 2000 : Mourot (F.), Frigério (Ph.), Nikiforoff (N.). – *L'agglomération gallo-romaine de Nasium (Meuse) : rapport préliminaire*, Service Régional de l'Archéologie de Lorraine, Metz, 2000, 200 p., ill. et fig.

Mourot, 2001 : Mourot (F.). – Recherches récentes sur l'agglomération gallo-romaine de Nasium. *Revue Archéologique de l'Est et du Centre Est*, Paris, 2001 (à paraître).

Nikiforoff, 2000 : Nikiforoff (N.). – *Essai de recherches sur la topographie et la chronologie de l'agglomération antique de Nasium (Naix-aux-Forges, Meuse) à l'aide de la prospection pédestre carroyée*, vol. 1, 113 p., *Recueil des fiches-inventaires : au Parterre, aux Tussottes, aux Tussottes 2, aux Tussottes-Roies Bâtorges*, vol. 2, 231 p., *Recueil des fiches-inventaires : aux Soylières*, vol. 3, 341 p., Mémoire de DEA, Université de Metz, 2000.

Petit, Schaub, 1995 : Petit (J.-P.), Schaub (J.). – Bliesbruck-Reinheim : parc archéologique européen. *Guides Archéologiques de France*, 32, Paris, 1995, 117 p.

Rosol, 1981 : Rosol (S.). – Recherches sur les fibules gallo-romaines du Musée de Sarrebourg. *Les Cahiers lorrains*, 1981, 4, p. 229-235, pl. III, n° 21.

Stern, 1960 : Stern (H.). – *Recueil général des mosaïques de la Gaule, province de Belgique, partie Est*. 10^e supplément à *Gallia*, Paris, Editions du CNRS, 1960, p. 67-74, n°240-251, pl. XLII-XLIII et XLIX.